



République de Guinée

Travail-Justice-Solidarité

Ministère de l'Enseignement Technique
et de la Formation Professionnelle

Division Formation Initiale

Bureau Régional pour l'Éducation
en Afrique

Programme formalisé des Écoles Normales d'Instituteurs (ENI)
MODULES DE FORMATION EN
EDUCATION A LA CITOYENNETE



Par la Division Formation Initiale

AVEC L'APPUI DU Projet sous-régional UNESCO/CEDEAO/BAD 702/RAF/3000 "Education à la culture de la paix, aux droits humains, à la citoyenneté, à la démocratie, à la compréhension interculturelle et à l'intégration régionale dans les pays en crise et post crise : Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissao,

Libéria, Sierra Leone et Togo"

Conakry, août 2008

Module 23

Bloc : Formation Professionnelle en Institution

Matière : Didactiques des Sciences Humaines

Sigle : FPI-DSH-20/08

TITRE : EDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Durée : 20 heures

Nombre d'unités : 7

Compétence de base : Maîtriser les concepts clés de l'éducation à la citoyenneté afin d'amener l'élève maître à s'intégrer à son milieu de vie et à identifier les liens qui l'unissent à son milieu

UNITE 1

PLAN MAITRE

Titre : Les enjeux de l'éducation à la citoyenneté

Durée : 4 heures

Compétence de base : Maîtriser les concepts clés de l'éducation à la citoyenneté afin d'amener l'élève maître à s'intégrer à son milieu de vie et à identifier les liens qui l'unissent à son milieu

Niveaux de compétence	Indicateurs d'évaluation	Contenus	Situation d'apprentissage	Supports/Matériels
- Définir les concepts clés de l'éducation à la citoyenneté - Expliquer leurs interrelations	L'élève maître : - définit les concepts - explique leurs interrelations	-Problématique -Définition -Importance -Concepts (citoyen, civisme, citoyenneté, instruction/éducation civique, démocratie, droits et devoirs, valeurs)	A partir de situations ou d'évènements vécus, amener les élèves maîtres à définir les concepts clés liés à l'éducation à la citoyenneté et à expliquer leur interrelation	Textes Récits d'évènements Cassettes audio vidéo Coupures de journaux Jeux d'exercices Saynètes

FICHE DU FORMATEUR

Titre : Les enjeux de l'éducation à la citoyenneté

Niveaux de compétence :

- Définir les concepts clés de l'éducation à la citoyenneté
- Expliquer leurs interrelations

Durée : 4 heures

Matériels/Supports : Textes, Récits d'évènements, Cassettes audio vidéo, Coupures de journaux, Jeux d'exercices

Indicateurs d'évaluation :

L'élève maître :

- définit les concepts
- explique leurs interrelations

Déroulement

Pré requis

Elaborez le champ lexical de citoyenneté (brainstorming)

Mise en situation

En vous référant sur le glissement sémantique qui s'est opéré aujourd'hui entre « instruction civique » et « éducation civique » d'une part et l'éducation à la citoyenneté d'autre part et face aux crises qui menacent notre société, en groupe, réfléchissez sur les questions suivantes :

Groupe 1 : Quelle est la problématique de l'éducation à la citoyenneté dans notre pays ?

Groupe 2 : Définir et dégager l'importance de l'éducation à la citoyenneté

Groupe 3 : Définir les concepts suivants : citoyen, civisme, citoyenneté, droits et devoirs, démocratie.

Groupe 4 : Faites la différence entre instruction civique et éducation civique et la morale

Apport notionnel

- 1- Présentation des résultats. (les groupes présentent les résultats de leurs recherches)
- 2- Le formateur aide à la structuration/fixation des informations collectées à l'effet de synthèse.

Synthèse :

1. Problématique

Dans le contexte actuel de mondialisation/globalisation et de sociétés pluralistes et multiculturelles secouées par des crises à diverses manifestations (violence, vandalisme, braquage, guerre tribale, corruption, drogue, décrochage scolaire, démission parentale, hooliganisme,...), le recours à une citoyenneté plus

individuelle et moins étatique est porteur de tous les espoirs pour les changements socio-économiques, politiques, culturels et institutionnels.

Malgré les défis que soulève la démocratie, les inégalités sociales et économiques, la diversité des modes de vie, l'éducation à la citoyenneté est une entreprise de fabrication de l'identité collective et individuelle reposant sur :

- le respect de l'autre et de soi-même
- l'appel au dialogue, au consentement, à la règle, à la défense des droits démocratiques et à l'ouverture sur le monde sans perdre ses racines.
- la construction des défenses de la paix et de la cohésion sociale
- la promotion de la justice et la garantie de la sécurité entre les êtres humains

2. Définition et importance

- **L'éducation à la citoyenneté** est une discipline enseignée au primaire et au premier cycle du secondaire destinée à préparer les élèves à leur rôle de citoyen par la connaissance des institutions politiques, administratives économiques et sociales. Elle apprend à l'élève qu'il provient d'une histoire, qu'il a des droits reconnus mais aussi des devoirs. Elle développe l'honnêteté, le courage, l'amour de la République, le refus du racisme... C'est un processus éducatif par lequel on fait acquérir à un citoyen des connaissances, attitudes et comportements responsables.
- **L'éducation à la citoyenneté** permet de former des citoyens actifs et responsables capables du « vivre ensemble » et du « faire ensemble » en développant chez eux des qualités, des attitudes et des comportements leur permettant de transcender les particularismes qui freinent le fonctionnement démocratique et la cohésion sociale

3. Définition des concepts

- a. **Citoyen** : le terme « civique » vient du latin « *civis* » qui signifie citoyen. C'est l'individu dans un Etat ou dans un régime sociopolitique considéré d'un point de vue de ses devoirs et de ses droits civils et politiques.
- b. **Citoyenneté** : le terme citoyenneté vient du latin « *civitas* » qui signifie ensemble des citoyens. On peut comprendre pourquoi l'éducation à la citoyenneté renvoie de façon très étroite à l'apprentissage du « vivre ensemble » au développement du bien être social.
Du point de vue du droit, la citoyenneté est la qualité de citoyen reconnue à chaque individu d'exercer ses droits et d'accomplir ses devoirs
- c. **Civisme** ; c'est le dévouement du citoyen envers la collectivité. Autrement dit c'est un état d'esprit qui se traduit par un

comportement positif. Une vertu du citoyen qui a le sens de ses devoirs sociaux et politiques et n'a pas besoin d'y être contraint pour les accomplir.

d. **Instruction civique/Education civique/Morale :**

Instruire : signifie que l'enseignant donne à intégrer tels quels, des savoirs qu'il détient, tandis qu'**éduquer** nécessite qu'il guide l'élève sur le chemin de l'appropriation de ces savoirs par lui-même. En conséquence :

L'instruction civique consiste pour l'enseignant à donner à intégrer par l'élève maître des informations et des faits concernant la vie citoyenne en vue de forger son civisme caractérisé par le dévouement envers la collectivité, le respect inconditionnel des institutions et de la loi.

Exemple : le citoyen allemand sous le nazisme, le militant des régimes révolutionnaires ou des démocraties populaires

L'éducation civique ou éducation à la citoyenneté : devra intégrer les moyens didactiques susceptibles de développer l'autonomie intellectuelle et pratique de l'élève mais aussi la possibilité réelle d'opérer le choix et de participer à des prises de décisions. En d'autres termes, il s'agit de former un modèle de citoyen conscient et responsable face au devenir de la société par :

- l'exercice démocratique des droits et devoirs
- la participation active à la vie politique (vote, prise de décisions, etc.)
- l'exercice d'une citoyenneté moins restrictive, plus éthique, active et planétaire.

Exemple : le citoyen dans un régime libéral et démocratique

La morale : C'est la discipline qui s'occupe de l'étude de l'ensemble des principes de jugement et conduite qui s'impose à la conscience individuelle ou collective comme fondé sur les impératifs du bien. Autrement dit c'est la science du bien et du mal.

En préparant l'élève maître à l'exercice d'une citoyenneté plus éthique, l'éducation à la citoyenneté intègre l'aspect moral de la formation du citoyen car l'éthique est en même temps la science de la morale, l'art de diriger la conduite de l'individu

Les droits : c'est la faculté d'accomplir ou non quelque chose, d'exiger quelque chose d'autrui en vertu des règles reconnues, individuelles ou collectives.

NB : la **liberté** étant la faculté, la possibilité pour un citoyen de faire tout ce qui n'est pas contraire à la loi et qui ne nuit pas à autrui ou à la sécurité publique est un droit.

A retenir que votre liberté s'arrête là où commence celle de l'autre.

Les devoirs : C'est ce à quoi on est obligé par la loi ou la morale.

e. La démocratie est un système politique dans lequel la souveraineté procède de l'ensemble des citoyens. Elle est directe, lorsque le peuple est investi d'une responsabilité effective sur l'ensemble des décisions ayant trait à la collectivité, ou représentative, lorsque le peuple délègue librement le pouvoir de gouverner à des mandants. Cf Encarta 2007

La démocratie est un régime qui garantit le respect des droits fondamentaux de la personne humaine et les formes de la liberté politique, civile et individuelle par la séparation des pouvoirs.

Les valeurs de la démocratie reposent sur des principes, des institutions et sur des pratiques qui fondent un État de droit (régime politique dans lequel les droits reconnus aux individus sont prioritaires et où les pouvoirs publics sont soumis au respect des lois par divers contrôles).

La pratique est complexe et délicate : faire coexister, sans oppression, toutes les diversités. La démocratie doit permettre à des mentalités, des modes de vie, des cultures et des intérêts parfois contraires de cohabiter tout en gouvernant. Chacun pouvant s'exprimer sans crainte au nom de la tolérance, la justice, le respect de la personne humaine et de l'État de droit.

Par contre, des dictatures font régner l'ordre par la terreur, le mensonge et la répression, tandis que la corruption y est occultée, comme "les Républiques populaires" qui se cachent derrière une constitution et des pseudo-élections.

- Si des hommes politiques sont critiqués, c'est parce que le citoyen réclame une véritable morale politique et que la société civile peut s'exprimer.

f. les valeurs constituent l'ensemble des qualités que recommande la citoyenneté.

Exemple : le travail, le respect des lois et règles par tous, la tolérance, la solidarité, la coopération, l'égalité et l'équité.

Réinvestissement

1. Construire la carte conceptuelle de la citoyenneté
2. Sur la liste suivante, il y a deux intrus par rapport à la citoyenneté. Retrouve-les : éthique et transparence, respect des droits de l'homme, trucage électoral, égalité et équité, liberté d'expression, génocide, bonne gouvernance
3. Parmi les douze concepts suivants, souligne ceux qui s'accommodent à la construction de la citoyenneté : xénophobie, népotisme, patriotisme, clanisme, civisme, hooliganisme, nationalisme, sectarisme, vandalisme, chauvinisme, tribalisme, racisme.

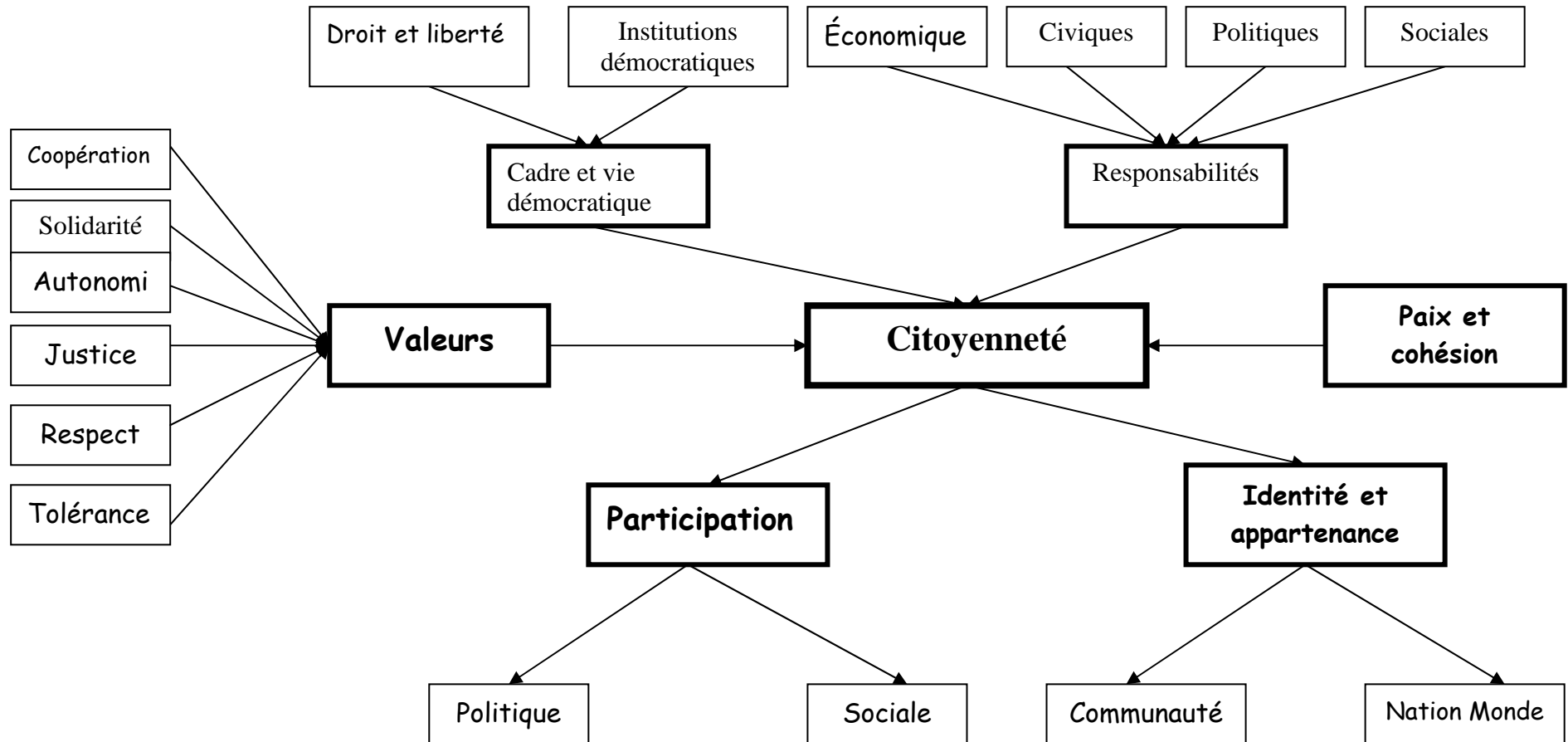
Justifie ton choix

Bilan/Evaluation

Analyse réflexive sur les activités menées et les informations développées :

- Enseignement (démarche, maîtrise des contenus, évaluation, support/matériel)
- Apprentissage (pertinence des activités, niveau de maîtrise des contenus, attitudes et comportements des apprenants)

Carte conceptuelle Éducation à la Citoyenneté



Unité : 2

Plan maître

Discipline : Education à la citoyenneté

Titre : La Nation

Durée : 2 heures

Compétence de base : développer l'esprit du civisme et des attitudes positives relatives à la citoyenneté

Niveaux de compétences	Indicateurs d'évaluation	Contenus	Situation d'apprentissage	Support / matériel
<ul style="list-style-type: none">- Définir la Nation, l'Etat ; la République, ses symboles et dégager les différents types de régimes.- Décrire les fonctions essentielles de l'Etat et l'importance de la loi fondamentale.	<p>L'élève maître :</p> <ul style="list-style-type: none">- Définit la nation ; l'Etat ; la République, énumère ses symboles et dégage les différents types de régimes.- Décrit les fonctions essentielles de l'Etat et l'importance de la loi fondamentale.	<p>La Nation ;</p> <ul style="list-style-type: none">- l'Etat et ses fonctions ;- La Loi fondamentale.- la République : symboles et types de régimes.	<p>Partir de textes, d'images et de la loi fondamentale pour appréhender le concept de Nation,</p>	<p>Textes. Images. La loi fondamentale. L'emblème national, la devise et l'hymne national. Livre d'éducation civique de la 7^{ème} à la 10^{ème}.</p>

Fiche du Formateur

Titre : La Nation

Niveaux de compétences :

- Définir la Nation, l'Etat ; la République, ses symboles
- distinguer les différents types de régimes.
- Décrire les fonctions essentielles de l'Etat et l'importance de la loi fondamentale.

Durée : 2 heures

Matériels/supports : Textes. Images. La loi fondamentale. L'emblème national, la devise et l'hymne national. Livre d'éducation civique de la 7^{ème} à la 10^{ème}

Indicateurs d'évaluation :

L'élève maître :

- Définit la nation ; l'Etat ; la République,
- énumère les symboles de la République
- distingue les différents types de régimes.
- Décrit les fonctions essentielles de l'Etat et l'importance de la loi fondamentale.

DEROULEMENT

I- Pré requis :

Comment notre pays, la Guinée, a accédé à la souveraineté nationale ?

II- Mise en situation :

Lors des attaques rebelles en septembre 2000, tous les guinéens étaient animés d'un seul sentiment. Lequel ?

Travail de groupe :

Groupe 1 : Définissez la Nation et résumez l'histoire de la Nation guinéenne en 5 lignes.

Groupe 2 : Définissez l'Etat et expliquez ses fonctions.

Groupe 3 : Dites quand est-ce que la Guinée est devenue une République et énumérez ses symboles.

Groupe 4 : Expliquez l'importance de la loi fondamentale et dégagez son principe de base.

III- Apport notionnel

Mise en commun des différentes productions et élaboration d'une synthèse.

Synthèse :

La Nation est un ensemble d'êtres humains vivant dans un même territoire, ayant une communauté d'origine, d'histoire, de culture, de traditions et parfois de langue et constituant souvent une communauté politique. Ou encore, une communauté humaine installée sur un même territoire et ayant en

commun l'histoire, la religion, la langue, l'économie et les institutions. Il peut arriver qu'un ou deux de ces critères n'existent pas.

Exemple : la Palestine. La Nation Palestinienne existe indépendamment du critère territorial.

L'histoire est la mémoire de la Nation. Par exemple, le référendum de 1958 est un évènement clé pour la Nation guinéenne.

L'Etat est une entité politique fondée sur une autorité souveraine s'exerçant sur un peuple et un territoire déterminés.

Les fonctions essentielles de l'Etat sont : la fonction législative ; la fonction exécutive ; la fonction judiciaire ; la défense du territoire et la sûreté des habitants ; les fonctions éducatives, sociales, culturelles et économiques.

La République est un système politique où le pouvoir n'appartient pas à un roi mais au peuple tout entier par ses représentants élus. Les symboles de la République sont : l'emblème, la devise et l'hymne national.

On distingue :

Le régime présidentiel : système politique qui repose sur une stricte séparation des pouvoirs (exécutif et législatif) et sur la prépondérance du président, détenteur du pouvoir exécutif, sans responsabilité devant le parlement.

Le régime semi-présidentiel : le pouvoir du président est fort face au parlement et le gouvernement est responsable devant le parlement.

Le régime parlementaire : le parlement a des pouvoirs étendus. Le chef de l'Etat n'a qu'un rôle représentatif dans la vie politique.

La Loi fondamentale ou constitution est l'ensemble des lois dites constitutionnelles qui définissent le régime politique de la Guinée et ses institutions. Elle est adoptée par référendum le 23 décembre 1990. Elle garantit pour tous les guinéens les libertés et droits fondamentaux qui fondent toute société humaine. Elle est aussi un document de référence dans l'évaluation des actions du gouvernement. Son principe de base est la séparation des pouvoirs : législatif (qui établit les lois) ; l'exécutif (qui assure l'exécution des lois) et judiciaire (qui sanctionne le non respect des lois).

Après le préambule, la loi fondamentale ou Constitution guinéenne compte 11 Titres et 91 Articles.

Exemple : l'article 2 du Titre 1^{er} (De la souveraineté et de l'Etat) : La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants élus ou par voie de référendum.

Aucune fraction du peuple, aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.

Le suffrage est universel, direct, égal et secret.

Dans les conditions déterminées par la loi, sont électeurs tous les citoyens guinéens majeurs, de l'un ou de l'autre sexe, jouissant de leurs droits civils et politiques.

IV- Réinvestissement

- 1- La nation guinéenne est l'aboutissement d'un long processus, de sacrifices et de dévouement. Expliquez cette phrase en six lignes.
- 2- Qu'est-ce que l'Etat ? la République ?
- 3- Planifiez une leçon au CM dont le titre est la Constitution ou Loi fondamentale.

V- Bilan

Analyse réflexive : pourcentage de réussite des élèves et remédiation éventuelle.

Fiche de l'élève - maître

Discipline : Education à la citoyenneté

Titre : La Loi fondamentale ou Constitution guinéenne

Niveaux de compétences :

- Définir et dégager l'importance de la Loi fondamentale.

Niveau : CM

Durée : 45 minutes

Matériels/supports : Textes de la loi fondamentale, images.

Indicateurs d'évaluation :

L'élève :

- Définit la Loi fondamentale
- Explique comment et quand la Loi fondamentale a été adoptée
- Dégage son principe de base et son importance.

DEROULEMENT

I- Pré requis :

- Qui est le président de la République ?
- Qui est le président de l'Assemblée Nationale ?

II- Mise en situation :

La loi punit quiconque par un acte de discrimination raciale, ethnique ou religieuse, ou par un acte de propagande régionaliste, porte une atteinte grave à l'unité nationale, à la sécurité de l'Etat, à l'intégrité du territoire de la République ou au fonctionnement démocratique des institutions.

Questionnement : travail de groupe :

Groupe 1 : Qu'est-ce que la loi ?

Groupe 2 : Pourquoi les lois sont-elles nécessaires ?

Groupe 3 : Qu'est-ce que la Loi fondamentale ?

Groupe 4 : Comment et quand a-t-elle été adoptée ?

Groupe 5 : quelle est l'importance de la Loi fondamentale ?

III- Apport notionnel

Mise en commun et élaboration d'une synthèse sous la direction du maître.

Synthèse :

La loi est un texte adopté par le parlement / assemblée nationale et doit être conforme à la Constitution. La loi doit être la même pour tous, elle est faite dans l'intérêt général. Nul n'est au-dessus de la loi.

La Loi fondamentale ou constitution est l'ensemble des lois dites constitutionnelles qui définissent le régime politique de la Guinée et ses institutions. Elle est adoptée par référendum le 23 décembre 1990. Elle fixe les fonctions et rôle du Président de la République. Son principe de base est la séparation des pouvoirs : législatif (qui établit les lois) ; l'exécutif (qui assure l'exécution des lois) et judiciaire (qui sanctionne le non respect des lois). Elle garantit pour tous les guinéens les libertés et droits fondamentaux.

IV- Réinvestissement

- 1- Qu'est-ce la Loi fondamentale ?
- 2- Dégagez son principe de base et expliquez son importance.
- 3- Lisez et expliquez l'article 1 du Titre 1^{er} de la loi fondamentale. Quels conseils pouvez-vous donner à un de vos amis qui croit être supérieur aux autres de par son origine ethnique ? la fortune de ses parents ?

V- Bilan

A la suite d'une analyse réflexive, le formateur fait une remédiation si nécessaire

UNITE 3

PLAN MAITRE

Titre : La démocratie

Durée : 4 heures

Compétence de base : Maîtriser les concepts clés de l'éducation à la citoyenneté afin d'amener l'élève maître à s'intégrer à son milieu de vie et à identifier les liens qui l'unissent à son milieu

Niveaux de compétence	Indicateurs d'évaluation	Contenus	Situation d'apprentissage	Supports/Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer les principes et fondements de la démocratie - Dégager les avantages de la démocratie et de la bonne gouvernance 	<p>L'élève maître</p> <ul style="list-style-type: none"> - définit la démocratie - explique les principes et les fondements de la démocratie - dégage les avantages de la démocratie et de la bonne gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> - Les pouvoirs : la séparation des pouvoirs - Droits et devoirs du citoyen, droits et devoirs de l'enfant - Le processus électoral - La bonne gouvernance 	<p>A partir de situations ou d'évènements vécus, amener les élèves maîtres à expliquer les principes et fondements de la démocratie et les avantages de la bonne gouvernance</p>	<p>Textes Récits d'évènements Cassettes audio vidéo Coupures de journaux Jeux d'exercices Saynètes</p>

FICHE DU FORMATEUR

Titre : La démocratie et la bonne gouvernance

Niveaux de compétence :

- Expliquer les principes et fondements de la démocratie
- Dégager les avantages de la démocratie et de la bonne gouvernance

Durée : 4 heures

Matériels/Supports : Textes, Récits d'évènements, Cassettes audio vidéo, Coupures de journaux, Jeux d'exercices, saynètes

Indicateurs d'évaluation :

L'élève maître :

- définit la démocratie
- explique les principes et les fondements de la démocratie
- dégage les avantages de la démocratie et de la bonne gouvernance

Déroulement

Pré requis

- Comment faites-vous pour choisir vos responsables de classe, de l'école ?
- Expliquez le processus et les conditions de choix des responsables

Mise en situation

Parmi les raisons qui sont à la base de la crise de confiance entre gouvernants et gouvernés dans la plupart de nos pays figure en bonne place :

- la tendance pour le contrôle du pouvoir par une minorité
- des résultats souvent truqués des élections
- l'absence de transparence dans la gestion des affaires publiques.

Consignes :

A la lumière de cette réflexion, en groupes de travail, répondez aux questions suivantes :

Groupe 1 : Dégagez les caractéristiques principales de la démocratie

Groupe 2 : Expliquez le principe de la séparation des pouvoirs dans une démocratie ainsi que le rôle de chacun des pouvoirs.

Groupe 3 : Citez les libertés et les droits fondamentaux reconnus aux citoyens ainsi que les devoirs qui les incombent.

Groupe 4 : Définissez l'élection et expliquez le processus électoral dans notre pays.

Groupe 5 : Définissez la bonne gouvernance, précisez ses manifestations, ses exigences et ses avantages dans un Etat.

Apport notionnel

1. Présentation des résultats : les groupes présentent les résultats de leurs recherches.
2. Le formateur aide à la structuration fixation des informations collectées, fait des remédiations à l'effet des synthèses.

Synthèse.

1. Caractéristiques de la démocratie

La démocratie est un concept probabiliste, abstrait, variable d'un pays à un autre, d'un individu à un autre, difficile à acquérir. C'est donc un combat permanent, le combat pour la démocratie

Exemple sur le vote :

- un seul vote par électeur
- possibilité de voter pour un candidat de son choix
- contrôle judiciaire du processus électoral
- élimination de la tricherie
- vote libre et sécuritaire
- même droit pour tous les candidats
- éligibilité de tous les électeurs, etc....

NB : ces critères de vote constituent l'idéal. Toutefois une entorse faite à l'un d'entre eux ne signifie pas qu'il n'y a plus de démocratie. Il faut préserver les acquis et conquérir d'autres.

2. Le pouvoir et la séparation des pouvoirs

Le pouvoir est l'autorité constituée, c'est la fonction juridique consistant à édicter les règles d'organisation politique.

La séparation des pouvoirs est un principe de droit public selon lequel les domaines exécutif, législatif et judiciaire sont indépendants les uns des autres. Ainsi, il existe :

- le pouvoir législatif chargé d'élaborer et de voter les lois. Ce pouvoir est représenté par l'assemblée des députés.
- Le pouvoir exécutif ou gouvernemental chargé de l'administration de l'Etat et du suivi de l'exécution des lois. Ce pouvoir est représenté par le Président de la République et le gouvernement.
- Le pouvoir judiciaire chargé de faire respecter les lois et de régler les désaccords entre les citoyens ou tout simplement de rendre la justice en punissant les infractions à la loi. Ce pouvoir est représenté par l'ensemble des tribunaux et de la Cour Suprême.

A ces trois pouvoirs, s'ajoute l'influence des partis politiques, des médias et des organisations de la société civile (syndicats, ONG, associations diverses des citoyens, etc.)

4. Les droits

Les droits et libertés fondamentaux reconnus aux citoyens guinéens sont :

- la liberté d'opinion philosophique ou politique ;
- la liberté religieuse
- la justice, garantie par les tribunaux

- la sécurité garantie par les forces de sécurité et de défense
- la santé
- l'instruction
- l'information.

L'Etat est le garant des droits et libertés des citoyens.

5. Les devoirs

Les devoirs fondamentaux qui incombent aux citoyens guinéens sont :

- l'obéissance à la loi
- le devoir de s'instruire
- le devoir de travailler pour participer à la construction du pays, de la nation
- le devoir de payer ses impôts
- le devoir d'aimer et de servir sa patrie

Si l'Etat, par devoir, doit garantir les droits à chaque citoyen, par contre chaque citoyen a des devoirs envers l'Etat.

Il existe des droits et des devoirs des enfants (cf annexe)

6. Les élections et le processus électoral

L'élection est le choix que les citoyens d'un pays ou les membres d'une assemblée, expriment par l'intermédiaire d'un vote. La Guinée connaît trois types d'élection :

- au niveau local : les élections communales et communautaires
- au niveau national : les élections législatives et l'élection présidentielle
- au niveau des organisations de la société civile (ONG, Syndicats, etc.)

Le scrutin est l'ensemble des opérations qui constitue une élection ou un vote et qui se fait au moyen d'un bulletin que l'on dépose dans une urne.

Le processus électoral, en Guinée, repose sur le suffrage universel qui est un système permettant à tous les citoyens âgés de 18 ans (le jour du vote) et plus et jouissant de ses droits civiques de voter sans distinction de race, d'ethnie, de religion, de fortune, du sexe, de région d'origine ou de sensibilité politique.

L'avantage d'une élection est de permettre aux citoyens de voter pour les candidats de leur choix, de renouveler le mandat en les conservant ou en les remplaçant.

7. La bonne gouvernance

C'est l'administration et la gestion transparente des ressources humaines, financières et matérielles d'un Etat, d'une collectivité, d'une organisation de la société civile dans le respect des principes et règlements préétablis.

Elle se manifeste par :

- le respect de la vision et de la mission qu'assigne un Etat, une collectivité ou une organisation de la société civile
- le respect des principes démocratiques

Elle exige :

- le choix des personnes crédibles, compétentes et efficaces
- la transparence dans la gestion
- la mise en place d'un système de contrôle efficace et efficient

Avantages : favorise le développement social, économique, politique et culturel d'un Etat, d'une collectivité ou d'une organisation de la société civile

Réinvestissement

1. Définissez la démocratie et la bonne gouvernance et identifiez pour chacune deux évènements ou situation dans lesquels les droits démocratiques, la bonne gouvernance sont respectés, ne sont pas respectés.
2. Réalisez une fiche simple sur le déroulement d'un vote au niveau de votre classe ou de votre école.
3. Dans le tableau ci-dessous, les assertions se rapportent-elles aux droits, devoirs ou liberté ? Cochez votre choix.

N°	Assertions	Droit	Devoir	Liberté
1.	Avoir un titre foncier			
2.	Certificat de mariage			
3.	Certificat de décès			
4.	Divorce			
5.	Aider les personnes vivant avec le VIH (PVVIH)			
6.	Accès aux soins de santé et médicaments essentiels			
7.	Exprimer ses opinions			
8.	Voter pour le candidat de votre choix			
9.	Payer ses impôts			
10.	Scolariser les filles			
11.	Posséder une maison			
12.	Secourir une personne en danger			
13.	Travailler			
14.	Circuler avec ses biens			
15.	Se naturaliser			

Bilan

Analyse réflexive sur les activités menées et les informations développées :

- Enseignement (démarche, maîtrise des contenus, évaluation, support/ matériel)
- Apprentissage (pertinence des activités, niveau de maîtrise des contenus, attitudes et comportements des apprenants)

FICHE DE L'ELEVE MAITRE

Discipline : Education à la citoyenneté

Titre : Le droit à l'information

Niveau : CM

Durée : 45 min

Compétences spécifiques :

- Dégager l'importance de l'information et du droit à l'information
- Citer les principaux moyens d'information

Indicateurs d'évaluation

L'élève

- dégage l'importance de l'information et du droit à l'information
- cite les principaux moyens d'information

Matériels/Supports : Extrait de texte de la Loi Fondamentale (Article 7), Coupures de journaux, Document INRAP (5^{ème} et 6^{ème} Années - PP122-123)

Déroulement

Pré requis

- Que signifie pour vous « s'informer »
- Par quel moyen vous vous informez habituellement ?

Mise en situation

Lecture de l'Article 7 de la Loi Fondamentale

Questionnement (Travail de groupe)

- 1- Dégager l'importance de l'information et du droit à l'information.
- 2- Citer les principaux moyens d'information

Apport notionnel

Mise en commun des productions des groupes

Le maître aide à la structuration fixation des médiations à l'effet de synthèse.

Synthèse

L'information est un droit consacré par la Loi Fondamentale

Les principaux moyens d'information sont :

- les médias presse écrite : livre, journaux, périodiques, affiches, etc.
- les médias électroniques : radio, téléviseur, télex, télécopieur, téléphone, modem Internet.

Activités de réinvestissement

1. Citer le nom de 3 journaux de notre pays

2. Citer le nom de cinq stations de radio rurale ou communautaire dans notre pays. Précisez dans quelle préfecture, régions administratives sont-elles installées ?
3. Comment appelle-t-on un journal qui paraît :
 - chaque jour.
 - une fois par semaine
 - une fois par mois
 - deux fois par mois
 - une fois les deux mois
 - une fois les trois mois

Bilan/Evaluation

Analyse réflexive

UNITE 4
Plan maître

Discipline: Education à la citoyenneté

Titre : les valeurs **Durée : 2 heures**

Compétence de base : planifier et analyser une situation d'enseignement -apprentissage

Niveaux de compétences	Indicateurs d'évaluation	Contenus	Situation d'apprentissage	Support / matériel
<ul style="list-style-type: none"> - dégager l'importance des valeurs comme : le travail, la justice la solidarité, l'égalité et l'équité ; - expliquer la portée socio-culturelle de la famille, du mariage, de la parenté plaisante 	<p>L'élève maître :</p> <ul style="list-style-type: none"> dégage l'importance des valeurs comme le travail, la justice, la solidarité, l'égalité et l'équité ; - explique la portée socio culturelle de la famille, du mariage, et de la parenté plaisante. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le travail et la solidarité - La tolérance - La justice - L'égalité - L'équité - La famille - Le mariage - La parenté plaisante 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation d'une saynète sur les valeurs ; - Présentation d'images ou de films retraçant les valeurs - Jeux de rôles - Etude de cas 	<ul style="list-style-type: none"> - Images - Films - Cassettes-vidéo - audio

Fiche du Formateur

Titre : les valeurs

Niveaux de compétence :

- Dégager l'importance des valeurs comme : le travail, la justice la solidarité, l'égalité et l'équité ;
- Expliquer la portée socio-culturelle de la famille, du mariage, de la parenté plaisante

Durée : 2 heures

Matériel/support : Images, Films, Cassettes vidéo - audio

Indicateurs d'évaluation

L'élève maître :

dégage l'importance des valeurs comme le travail, la justice, la solidarité, l'égalité et l'équité ;

- explique la portée socio culturelle de la famille, du mariage, et de la parenté plaisante.

Déroulement

Pré requis

- citer quelques faits qui consolident les rapports sociaux en Guinée
- citer quelques articles de la loi fondamentale qui se rapportent aux faits sociaux

Mise en situation

Travail de groupe

- a - Cherchez dans chaque rectangle un mot magique en utilisant toutes les lettres qui sont mélangées

F L E M I A L
E C L E N A R O T

I R L A A V T
E T I R D A S I L O

E E A I G L T
Q E T I U E

A Y K U A O N A S
G E R I A M E

- b- Expliquez ce que signifient chaque mot et son importance dans votre milieu de vie

Apport notionnel

Report des bonnes réponses au tableau avec l'apport du formateur.

Synthèse :

➤ **Le travail**

Le travail est à la fois une valeur et une activité sociale qui vise la production des biens matériels et moraux. En d'autres termes, le travail est l'effort et l'intelligence utilisé par l'homme en vue de satisfaire ses besoins et ceux de la société.

Le travail valorise et ennoblit l'homme.

C'est le premier élément de la devise de la République de Guinée (Travail-Justice-Solidarité).

Dans nos sociétés modernes, les citoyens sont souvent victimes des effets pervers des crises économiques (chômage, exode,...)

➤ **L'égalité**

Est une valeur, un idéal pour des personnes qui vivent, chaque jour et durement les inégalités économiques - le chômage - les inégalités sociales dues aux privilèges des uns, à la soumission des autres. L'égalité est toujours à conquérir. Elle concerne les libertés et les droits humains. C'est en conjuguant liberté et égalité qu'on aboutit à la valeur de justice.

La Loi Fondamentale proclame l'égalité de tous les nationaux sans distinction de race, d'ethnie, de sexe, d'origine, de religion et d'opinions

➤ **La justice**

Les droits humains accordent une grande importance à l'accès à la justice comme droit (droit à la défense, droit à des jugements contradictoires et équitables).

Il existe par ailleurs un autre aspect de la justice : la justice sociale ; celle - ci consiste à répartir les richesses dans un souci d'égalité et de reconnaissance égale des mérites de chacun. La justice est le deuxième élément de la devise de la République de Guinée

➤ **La solidarité**

Est un sentiment qui amène les hommes à s'accorder une aide mutuelle.

Des cas de solidarité se développent dans le cadre de l'aide publique ou de l'aide privée, nous avons:

La coopération, Le partenariat, L'urgence, le jumelage, le parrainage, l'Organisation Non Gouvernementale, l'UNESCO, l'UNICEF, le PAM, etc.,

Quelques fondements de solidarité sont : l'entraide mutuelle, l'engagement et la responsabilité mutuels des uns pour les autres et la défense des mêmes objectifs.

La solidarité est d'une importance capitale car elle permet aux individus ou aux pays de s'épanouir et de se développer.

Le système « KILÉ » est une forme d'organisation locale qui amène les gens à s'assister dans leurs travaux.

Il revient à tout un chacun dans la mesure du possible d'apporter de l'aide non seulement à son prochain mais aussi à son pays.

➤ **La Tolérance**

La tolérance est l'acceptation de la présence de l'activité, du mode de vie ou des idées des autres. C'est admettre qu'on est tous différents et respecter ceux qui ne sont pas comme nous.

Mais dans les sociétés modernes c'est plutôt l'intolérance qui domine envers certaines catégories de personnes:

- Accepter les différences de race, d'opinion, d'ethnie, de culture et de religion,
- promouvoir l'égalité des sexes; l'unité nationale.
-
- les immigrés qui ont du mal à s'intégrer dans les pays d'accueil ;
- les handicapés très souvent on se moque d'eux. Leur handicap fait peur c'est pourquoi on a du mal à les tolérer ;
- Les femmes et les enfants : dans certaines sociétés on demande rarement leur avis.
- les personnes en situations difficiles (mendiants, clochards,)

La tolérance fait de vous la plus forte des parties dans les situations les plus difficiles.

➤ **La famille**

Une famille est l'ensemble des personnes liées entre elles par une parenté. C'est la cellule de base de l'organisation sociale en Guinée.

Il y a deux types de famille qui sont :

- La famille réduite ou restreinte qui comprend : le père, la mère et les enfants (non mariés).
- La famille élargie qui comprend : le père, la mère, les enfants, les grands parents, les oncles, les tantes,.....

Dans une famille patriarcale, le père est le chef de famille, il assure son bien être, la protection et la santé de ses membres. Assisté de la mère, il éduque les enfants qui à leur tour doivent respect et obéissance aux parents, aux grands parents, aux anciens.

Les grands parents enseignent le passé et communiquent leurs expériences. Les membres d'une famille ne vivent pas nécessairement sous un même toit ou des mêmes revenus.

Les enfants d'une famille doivent être égaux en droits et en devoirs. Le sexisme doit être banni dans les pratiques familiales. Tout le monde doit participer à la recherche du bien être familial.

➤ **Le mariage**

Le mariage est une union légitime entre un Homme et une Femme. Il confère aux conjoints le statut de marié. Ceux-ci se doivent respect et entraide mutuelle. Le mariage favorise la cohésion sociale.

La dissolution du mariage n'est autorisée que par la loi.

En Guinée on distingue le mariage civil et le mariage religieux.

Le mariage civil est matérialisé par un acte officiel et célébré par un officier de l'Etat civil (Président du Conseil de District, de CRD, Maire de Commune)

Le mariage coutumier est célébré par les sages en tenant compte des réalités socio- culturelles des conjoints. Ce type de mariage est une alliance entre des familles.

➤ La Parenté plaisante «Sanakouyah »¹

La parenté plaisante est un moyen que les individus utilisent pour rendre la société vivable. Elle établit un lien solidaire entre les groupes d'individus auxquels il n'y a pas de lien héréditaire et renforce les liens sanguins. Elle joue un rôle d'animation, crée un climat de confiance, cultive la tolérance et favorise la résolution des conflits dans la cité. Elle est un trésor vivant que nous devons jalousement garder.

Réinvestissement

1. Elaborez, dans le cadre de votre classe ou de votre école un code de conduite relatif à :

- la solidarité
- l'égalité et l'équité
- la tolérance

2. Elaborez au choix une fiche pour l'enseignement apprentissage d'une de ces valeurs.

Bilan :

Analyse réflexive sur les activités menées et les informations développées :

- Enseignement (démarche, maîtrise des contenus, évaluation, support/ matériel)
- Apprentissage (pertinence des activités, niveau de maîtrise des contenus, attitudes et comportements des apprenants)

¹ Sanakouyah (en Malinké, Pular et Soussou), Bolalen (Kissie), Kanala (Kpélé), Katalāi (Lomagoï), Nööla (Mano), M'Bötö (Dialonka)

Fiche de l'élève maître

Domaine de formation : Sciences humaines

Discipline : Education civique

Titre : Justice

Compétences spécifiques

Animer un débat contradictoire en classe simulant une instance judiciaire

Niveau : **CM2**

Durée : **45 minutes X 2**

Séance 1 : organisation du procès

Séance 2 : synthèse et évaluation des activités

Matériel/support : salle de classe aménagée en tribunal, tenue des avocats, textes juridiques, Films, Cassettes vidéo - audio, scénario préparé par le maître.

Indicateurs d'évaluation

L'élève :

- Joue le rôle de l'avocat, du juge, de l'accusé, du procureur
- Prend conscience de l'intérêt du débat contradictoire dans la promotion de la justice

Déroulement

Pré requis

Quand il y a un conflit (bagarre, injure, dispute,...) dans votre famille, comment vos parents gèrent-ils cette situation ?

Mise en situation

Le maître ou une personne ressource relate un cas de procès vécu ou diffusé par les médias (exemple : procès des gangs, vol de bétail, attaque à main armée)

Travail de groupe :

- Distribution des rôles (président du tribunal, procureur, avocat, accusé, les juges, la partie civile, l'auditoire.
- Disposition de chacun des élèves acteurs de manière à ce que les plaignants ou les adversaires soient vus de l'ensemble des acteurs, ainsi que les avocats qui les assistent.
- Un groupe d'élèves représente la famille, les amis du plaignant ; un autre groupe représente la partie adverse.
- Les élèves jouent la scène.

Apport notionnel

Les règles du déroulement de ce procès fictif ont-elles constitué un système juste ?

Si oui, dégager dans le tableau ci-dessous les points forts et les points faibles du débat.

Procès fictif	
Points forts	Points faibles
1	1
2	2
3	3

Si ce n'est pas le cas, comment modifier ces règles.

Comment faire pour que ces règles garantissent l'égalité et la justice ?

Ecrire au tableau toutes les suggestions faites par les élèves.

Synthèse (avec l'aide du formateur)

L'idée d'égalité et de justice devant la loi est une réalité clairement exprimée dans la loi fondamentale.

L'indépendance de la justice vis-à-vis du gouvernement fait parti des principes qui garantissent la démocratie guinéenne. Le principe fondamental de la loi, c'est la séparation entre le pouvoir judiciaire d'une part, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif d'autre part.

La loi précise que tout jugement doit être prononcé après un débat contradictoire dans lequel chaque citoyen a la possibilité de se défendre, de convaincre par la parole. Ce débat doit donc se passer de la violence et de l'agression physique qui seraient inévitables à l'absence de la justice et d'une loi pour tous.

Réinvestissement

Elaborez un guide de visite du Palais de Justice de votre localité

Citez trois infractions à la loi qui peuvent conduire un citoyen devant la Justice.

La Police, la Gendarmerie, la Garde Communale sont elles habilitées à juger ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Bilan :

Analyse réflexive sur les activités menées et les informations développées :

- Enseignement (démarche, maîtrise des contenus, évaluation, support/ matériel)
- Apprentissage (pertinence des activités, niveau de maîtrise des contenus, attitudes et comportements des apprenants)

UNITE 5

PLAN MAITRE

Titre : La culture de la paix et la gestion des conflits

Durée : 4 heures

Compétence de base : Maîtriser les concepts clés de l'éducation à la citoyenneté afin d'amener l'élève maître à s'intégrer à son milieu de vie et à identifier les liens qui l'unissent à son milieu

Niveaux de compétence	Indicateurs d'évaluation	Contenus	Situation d'apprentissage	Supports/Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - définir la paix -expliquer la dynamique des conflits -identifier les méthodes de résolution des conflits 	<p>L'élève maître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définit la paix - explique ses enjeux ; - définit les conflits - identifie les types et manifestations des conflits - explique quelques méthodes de prévention et/ou de résolution de conflits 	<ul style="list-style-type: none"> - La culture de la paix (définition, enjeux) - Les conflits (types et manifestation de conflits) - Les mécanismes traditionnels et modernes de prévention et résolution des conflits : parenté plaisante, arbre à palabres, communicateurs traditionnels, alliances, religions, négociation, médiation, arbitrage... 	<p>A partir de situations ou d'évènements vécus, amener les élèves maîtres à</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir la paix -expliquer la dynamique des conflits -identifier les méthodes de résolution des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> Textes Récits d'évènements Cassettes audio vidéo Coupures de journaux Jeux d'exercices Saynètes

FICHE DU FORMATEUR

Titre : La culture de la paix et la gestion des conflits

Niveaux de compétence :

- définir la paix
- expliquer la dynamique des conflits
- identifier les méthodes de résolution des conflits

Durée : 4 heures

Matériels/Supports : Textes, Récits d'évènements, Cassettes audio vidéo, Coupures de journaux, Jeux d'exercices, saynètes

Indicateurs d'évaluation :

L'élève maître :

- définit la paix
- explique ses enjeux ;
- définit les conflits
- identifie les types et manifestations des conflits
- explique quelques méthodes de prévention et/ou de résolution de conflits

Déroulement

Pré requis

Résumez en une phrase ou nommez simplement un conflit que vous avez vécu. Précisez quelle perception avez-vous eu de ce conflit : négative ? Positive ? Justifiez votre perception.

Mise en situation

Voici trois réflexions :

- 1- «la paix n'est pas un vain mot, c'est un comportement» Félix Houphouët Boigny Ancien Président Ivoirien)
- 2- «Comme la guerre commence dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que les défenses de la paix doivent être construites» (Préambule de la Charte de l'UNESCO)
- 3- «Chacun de nous a fait l'expérience des effets des conflits. Par conséquent la paix et la coexistence pacifique durables sont l'affaire de tous et constituent un pré requis pour l'existence des droits et devoirs humains. En d'autres termes, les contributions personnelles de chaque citoyen dans la prévention ou la résolution des conflits s'avèrent indispensable.» (Extrait de la déclaration du Directeur Général de l'UNESCO - Janvier 1997).

Consigne :

A la lumière de ces trois réflexions, en groupe de travail, répondez aux questions suivantes :

Groupe 1 : Définir la paix et dégager ses principaux enjeux.

Groupe 2 : Définir le conflit, distinguer les types de conflit ainsi que les manifestations.

Groupe 3 : Dégager les principales causes et effets des conflits

Groupe 4 : Distinguer les principales méthodes de résolution des conflits

Apport notionnel

1. Présentation des résultats. Les groupes présentent les résultats de leurs recherches.
2. Le formateur aide à la structuration-fixation et fait des remédiations à l'effet de synthèse.

Synthèse

1. La paix et ses enjeux.

La paix n'est pas seulement l'absence de conflit mais c'est un processus continu de prévention et de gestion de conflit par une éducation à la culture de la cohésion sociale.

Le maintien de l'équilibre, de la paix et de la cohésion sociale réside, de façon incontournable, dans le respect par tous les citoyens des principes et valeurs de la démocratie et de la bonne gouvernance.

2. Les conflits (Types et manifestation)

Le conflit implique une opposition, une contradiction, un désaccord au sujet des idées, des opinions, des points de vue, croyances, intérêts et besoins des individus.

On distingue : les conflits interpersonnels, inter groupes, inter tribus, inter Etats et parfois inter voisins proche, villages ou Etats à propos de la terre, du partage de l'eau, des pâturages ou d'une autre propriété.

Les effets des conflits varient en fonction de leur ampleur : peine, chagrin, peur, perte de vie, relations détruites, massacres, atrocités, etc.

Les victimes des conflits politiques sont entre autres : les enfants soldats, les jeunes et adultes victimes d'abandon, les veuves, les orphelins, les enfants abandonnés, les auteurs d'atrocités eux-mêmes, les amputés.

3. La résolution des conflits

Chaque groupe humain a ses méthodes de résolution des conflits. Chacune a son impact sur la paix et la cohésion sociale. Ainsi on peut envisager deux catégories de mécanismes de résolution des conflits :

- les mécanismes modernes : la réconciliation, la négociation, l'arbitrage, la facilitation, la médiation
- les mécanismes traditionnels : l'arbre à palabre, les communicateurs traditionnels, les alliances (mariage), les religions.

La résolution de tout conflit passe par quatre étapes :

1. se calmer
2. se parler (des faits et de nos sentiments)
3. chercher des solutions possibles
4. trouver et s'entendre sur une solution pacifique

La prévention et la résolution de conflit sont souvent accompagnés de l'élaboration et de la délivrance de messages clés de paix, de tolérance et de non violence.

Exemple : "La paix est un oreiller que même le mourant apprécierait par ce qu'elle le délivre des tourments et de l'agonie" sagesse populaire.

"La tolérance est votre référence quand vous marcher/travailler avec un étranger".

"La violence ne vous fait pas de biens, elle vous laisse seulement solitaire et détesté. Voulez-vous un ami ? Alors, dénoncez la violence !!!"

Réinvestissement

1. En une phrase, décrire :
 - a) la situation qui a fait commencer le conflit.
Ex : j'ai voulu lancer le ballon, Fanta me l'a fait échapper...
 - b) Ecrire votre réaction, c'est-à-dire comment avez-vous réagi.
Ex : je lui ai administré une gifle
2. Décrire en deux phrases un conflit que vous avez vécu et dites ce que conflit vous a appris.
3. Enumérer les étapes de résolution d'un conflit par une méthode traditionnelle (de votre choix).
4. Elaborer deux messages clés tirés de votre milieu, relatifs à la paix, la tolérance ou la non violence.

Bilan/Evaluation

Analyse réflexive sur les activités menées et les informations développées :

- Enseignement (démarche, maîtrise des contenus, évaluation, support/ matériel)
- Apprentissage (pertinence des activités, niveau de maîtrise des contenus, attitudes et comportements des apprenants)

UNITE 6
Plan maître

Discipline: Education à la citoyenneté

Titre : l'éducation à la santé et à l'environnement

Durée : 2 heures

Compétence de base : planifier et analyser une situation d'enseignement - apprentissage

Niveaux de compétences	Indicateurs d'évaluation	Contenus	Situation d
<p>Expliquer la transmission et l'évolution du VIH / SIDA</p> <p>Adopter des comportements responsables face aux IST/VIH/SIDA</p> <p>adopter des attitudes et comportements responsables pour une bonne préservation de l'environnement</p>	<p style="text-align: center;">L'élève maître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Explique la transmission et l'évolution des IST/VIH/SIDA - Adopte des comportements responsables face aux IST/VIH/SIDA - Adopte des attitudes et comportements responsables pour une bonne préservation de l'environnement - Définit le concept environnement - Explique quelques pratiques qui dégradent l'environnement - Enumère quelques cas de pollution de l'eau, de l'air, des sols et leurs causes - Fait des propositions concrètes pour les solutions envisageables 	<p>1- Education à la santé : Les IST/VIH/SIDA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signification : IST - VIH - SIDA - Mode de transmission et évolution du VIH - Prise en charge et réinsertion sociale des PVVIH/SIDA <p>2- Education à l'environnement : Protection de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> -Définition de l'environnement -Pratiques de dégradation de l'environnement -Propositions de solutions envisageables 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation retraçant des de jeunes qui rapports sexuels mariage et qu plusieurs part - Présentation - Lecture de - Jeux de rô

Fiche du Formateur

Titre : L'éducation à la santé : IST/ VIH / SIDA

Niveau de compétence

- Expliquer la transmission et l'évolution des IST/ VIH/SIDA
- Adopter des comportements responsables face aux IST/VIH/SIDA
-

Durée : 2 heures

Matériel/support : Capote, Banane, Images, objets tranchants et pointus, images, Films, Cassettes vidéo - audio

Indicateurs d'évaluation

L'élève maître :

- Explique la transmission et l'évolution des IST/ VIH/SIDA
- Adopte des comportements responsables face aux IST/VIH/SIDA

Déroulement

Pré requis

Citez quelques maladies sexuellement transmissibles

Mise en situation

- Présentation de saynète, de capote et de banane
 - Présentation d'images / film de malades du SIDA
- Après avoir suivi ces images / film, quelles sont vos impressions ?

Travail de groupe :

- Que signifie IST/VIH /SIDA ?
- Comment se transmet les IST/VIH/SIDA ?
- Quelles sont les maladies causées par les IST/VIH/SIDA ?
- Ces maladies ont-elles un remède ?
- Quels comportements adopter pour éviter les IST/VIH/SIDA?
- Quelles attitudes à adopter avec les personnes vivant avec le VIH/SIDA

Apport notionnel

Mise en commun des productions, élaboration d'une synthèse avec du formateur

Synthèse :

L'homme est souvent victimes de maladies qui peuvent être infectieuses et contagieuses contractées principalement lors de contacts sexuels non protégés avec une personne infectée, bien que certaines puissent également se transmettre par voie non sexuelle (sanguine notamment).

Définition de sigles :

IST : infection sexuellement transmissible

VIH : Virus Immuno Humain

SIDA : Syndrome Immuno Déficience Acquis

Les modes de transmission sont : les rapports sexuels non protégés, la transfusion sanguine, les objets souillés, pointus (aiguilles, seringues, pointes etc..), tranchants (lames, couteaux etc....)

Le virus évolue dans le sang, détruit le système de défense de l'organisme et conduit à la mort

Pour éviter le SIDA, il faut se protéger pendant les rapports sexuels en utilisant la capote, être fidèle à son ou sa partenaires et observer l'abstinence

La prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA doit être effective par rapport à la gratuité des soins et à l'insertion sociale des malades. Par conséquent les personnes vivant avec la maladie ne doivent pas être exclus.

Réinvestissement

Elaborer une fiche pédagogique sur l'enseignement des IST/VIH/SIDA pour le niveau Cours moyen (CM)

Bilan :

Analyse réflexive sur les activités menées et les informations développées :

- Enseignement (démarche, maîtrise des contenus, évaluation, support/ matériel)
- Apprentissage (pertinence des activités, niveau de maîtrise des contenus, attitudes et comportements des apprenants)
-
-

Fiche de l'élève maître

Domaine de formation : Sciences humaines

Discipline : Education civique

Titre : IST/VIH/SIDA

Compétences spécifiques

Identifier les voies de transmission du IST/VIH/SIDA

Identifier les voies de non transmission du IST/VIH/SIDA

Niveau : CM1

Durée : 45 minutes

Matériel/support : Dessin images rapportant sur les voies de transmission et de non transmission des IST/VIH/SIDA

Indicateurs d'évaluation

L'élève :

- Identifie les voies de transmission du IST/VIH/SIDA
- Les voies de non transmission du IST/VIH/SIDA

Déroulement

Pré requis

Le maître pose les questions suivantes :

- citez quelques maladies contagieuses ?
- Dites celle qui est apparue récemment et qui préoccupe le monde entier de nos jours ?

Mise en situation

Activité 1 : Constitution des groupes de travail

Activité 2 : Distribution d'un ensemble d'images ou de dessins relatifs aux voies de transmissibles des IST/VIH/SIDA

Consigne1 :

Observer ces images et identifier les voies de transmissions des IST/VIH/SIDA

Activité 3 : Observation attentive des images ou dessins

Activité 4 : contrôle et facilitation du travail à l'intérieur des groupes de travail

Consigne 2

Observer ces images et identifier les voies de non transmissions des images

, Activité 5 : Observation attentive des images ou dessins

Activité 6 : contrôle et facilitation du travail à l'intérieur des groupes de travail

Apport notionnel

Activité 7 : rectification des incorrections et apport d'informations sous forme de questions réponses :

Comment se transmet le VIH ?

Peut on attraper le VIH en embrassant une malade du SIDA

Est -il possible d'attraper le VIH en échangeant les habits, de l'eau de bain, le gobelet, le lit ou les latrines avec une personne infectées ?

Peut on attraper le SIDA dans le cadre d'une transfusion du sang contaminé ?

Est-ce que les insectes tels les moustiques peuvent ils transmettre le VIH à travers leur piqûre ?

Etudier ensemble, jouer ensemble, voyager ensemble sont-ils des actes qui transmettent le VIH

Activité 8 : résumé

Le VIH /SIDA se transmet par les rapports sexuels non protégés ; le sang contaminé lors d'une transfusion ou à partir des objets souillés tranchants ou piquants (lame rasoir, couteau, ciseau, pointe, aiguille, seringue, ...) ; de la mère infectée à son enfant pendant la grossesse, au cours de l'accouchement ou lors de l'allaitement au sein.

Ce pendant partager des vêtements, manger ensemble, partager l'eau de bain avec une personne infectée.... Sont des actes qui ne transmettent pas le SIDA.

Réinvestissement

Cocher dans la cage correspondante les modes de transmissions et de non transmissions du VIH/SIDA dans le tableau ci-dessous.

Activités courantes	Transmissions	Non transmissions
Les rapports sexuels protégés		
Le sang contaminé		
Donner des baisers sur la joue d'une personne infectée		
Porter les vêtements d'une personne malade de SIDA		
Utilisation des objets souillés tranchants ou piquants		
Utilisation de serviette de toilette d'un PVVIH		

Serrer la main d'une personne séropositive		
Manger avec une PVVIH		
D'une mère séropositive à son enfant pendant la grossesse lors de l'accouchement ou l'allaitement au sein		
Partager le lit avec un malade de SIDA		
Travailler dans le même bureau avec une PVVIH		

Bilan :

Le maître évalue la leçon avec les élèves et envisage des activités de rémédiation

Fiche du Formateur

Titre : L'éducation à l'environnement : Protection de l'environnement

Niveaux de compétence

- adopter des attitudes et comportements responsables pour une bonne préservation de l'environnement

Durée : 2 heures

Matériel/support : Textes, photographies, revues, articles, journaux sur les dégradations de l'environnement, étude de cas, observation de milieux

Indicateurs d'évaluation

L'élève maître :

- Adopte des attitudes et comportements responsables pour une bonne préservation de l'environnement
- Définit le concept environnement

Déroulement

Pré requis

Citez quelques devoirs du citoyen dans son milieu de vie

Pourquoi doit-on préserver l'environnement ?

Mise en situation

Le formateur fait un récit sur un feu de brousse qui finit par ravager un village

Travail de groupe

Groupe 1 : Après l'analyse du contenu du récit, dites quelles sont les causes et les manifestations des feux de brousse ?

Groupe 2 : Expliquez les conséquences des feux de brousse

Groupe 3 : Dites comment les populations pouvaient éviter ce désastre

Groupe 4 : Citez et expliquez les autres causes de la dégradation de l'environnement en précisant quelques solutions envisageables

Apport notionnel

Mise en commun des productions,

Synthèse des réponses obtenues sous la direction du formateur

La prise de conscience est une étape importante dans la recherche de solutions à apporter aux problèmes de dégradation de l'environnement

- ❖ Régulièrement, les associations de défense de l'environnement, les formateurs dans les ENI et autres enseignants doivent organiser des journées de sensibilisation au thème de protection de l'environnement.
- ❖ Le système extensif de l'agriculture traditionnelle à travers les cultures sur brûlis constitue une des causes majeures de la dégradation de l'environnement.
- ❖ Un changement dans les techniques agricoles, une révolution agricole est nécessaire pour rétablir l'équilibre agriculture population. Rechercher une intensification de l'agriculture afin de produire plus sans épuiser les sols :

adopter de nouvelles semences, utiliser les engrais notamment organiques, développer des techniques d'irrigation... ce qui exige une large diffusion d'informations sur les progrès réalisés ou des subventions aux paysans, etc.

Les campagnes de sensibilisation par des campagnes de reboisement et d'assainissement.

Réinvestissement

A partir des photographies, d'articles de journaux et de revues, ou des constats, constituez un petit dossier sur des exemples de dégradation de l'environnement.

Bilan

Analyse réflexive sur les activités menées et les informations développées :

- Enseignement (démarche, maîtrise des contenus, évaluation, support/ matériel)
- Apprentissage (pertinence des activités, niveau de maîtrise des contenus, attitudes et comportements des apprenants)

Fiche de l'élève maître

Domaine de formation : Sciences humaines

Discipline : Education à la citoyenneté

Titre : protection de l'environnement

Compétences spécifiques

Adopter les comportements responsables dans la gestion et la protection de l'environnement

Niveau : CM2

Durée : 45 minutes X 2

Indicateurs d'évaluation :

L'élève-maître :

- identifie les éléments de l'environnement à observer,
- identifie les facteurs de dégradation /pollution de l'environnement
- fait des propositions concrètes pour des solutions envisageables.

Situation d'apprentissage : réalisation d'une collecte d'informations sur l'état d'un environnement par sortie éducative.

Matériel/support : Carte, images

Déroulement

A- Avant la sortie : (séance 1 en classe)

Pré requis

Pourquoi doit-on préserver l'environnement ?

Mise en situation

Le maître présente aux élèves l'image d'un endroit (rue, bordure de mer, bordure d'un cours d'eau...) jonché de déchets de toute nature.

Selon vous :

- quels sont les facteurs qui contribuent à cette souillure ?
- quelles sont les causes et qui en est le responsable ?
- Etes-vous prêts à prendre part à une sortie au bord du cours d'eau de notre localité afin d'observer les berges et les causes de la souillure ?

Préparation de la sortie :

- constitution des équipes
- choix de l'itinéraire et des endroits à observer une fois sur le site
- inventaire du matériel à prévoir et à utiliser pendant la sortie
- élaboration d'une petite grille d'observation

B- Pendant la sortie proprement dite (sur le terrain)

Sous la direction du maître, les élèves :

- observent et analysent les différents éléments (eau, matières résiduelles)
- dégagent les causes : déversement de déchets domestiques et/ou industriels,
- comparent les éléments prélevés en vue de vérifier le niveau de pollution
- proposent eux-mêmes les mesures à prendre pour protéger l'environnement riverain.

C- Après la sortie (retour en classe)

Apport notionnel

Evaluation des activités menées, traitement des informations collectées et synthèse avec l'aide du maître

Synthèse :

L'environnement est l'ensemble des conditions naturelles et culturelles susceptibles d'agir sur les organismes vivants (l'homme, les animaux et les végétaux).

Aujourd'hui, il est regrettable de constater que sous l'action de l'homme, l'environnement se dégrade progressivement : réchauffement de la planète, déboisement, disparition et ensablement des cours d'eau, avancée du désert, pollution.

On parle de pollution dès qu'il y a introduction dans l'équilibre du milieu naturel, des éléments non naturels résultant généralement des activités de l'homme.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de la pollution. Mais les principaux polluants de l'eau sont les eaux usées et autres déchets essentiellement les substances organiques ; les agents contaminants ; les engrais ; les produits chimiques organiques, notamment les pesticides et divers produits ou déchets industriels ; le pétrole.

La pollution de l'eau peut avoir des conséquences sur la santé de l'homme. La consommation des végétaux contaminés peut en effet provoquer des troubles digestifs sérieux et une atteinte du foie ou des reins.

Les élèves en tant que futurs citoyens doivent être préparés à protéger l'environnement et à mieux gérer ses ressources. Cette disposition est incontournable dans les comportements et attitudes à adopter pour la recherche de solutions durables aux problèmes de dégradation de l'environnement

Réinvestissement

A partir des photographies, d'articles de journaux et de revues, ou des constats, constituez un petit dossier sur des exemples de dégradation de l'environnement.

Bilan

Analyse réflexive sur les activités menées et les informations développées :

- Enseignement (démarche, maîtrise des contenus, évaluation, support/ matériel)
- Apprentissage (pertinence des activités, niveau de maîtrise des contenus, attitudes et comportements des apprenants)

Unité : 7

Plan maître

Discipline : Education à la citoyenneté

Titre : Organisation politique et administrative de la Guinée

Durée : 2 heures

Compétence de base : Identifier et défendre les institutions républicaines

Niveaux de compétences	Indicateurs d'évaluation	Contenus	Situation d'apprentissage	Support / matériel
<ul style="list-style-type: none"> - Décrire le découpage politique et administratif de la Guinée. - Etablir la différence entre les structures déconcentrées et les structures décentralisées et dégager leurs importances. 	<p>L'élève maître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrit l'organisation politique et administrative de la Guinée. - Explique la différence entre déconcentration et décentralisation. - Dégage leurs importances 	<p>L'organisation politique et administrative de la Guinée. Déconcentration. Décentralisation.</p>	<p>Partir de textes, de situations concrètes, de documents, de lois, de personnes ressources, des média pour amener les élèves - maîtres à étudier l'organisation politique et administrative de la Guinée.</p>	<p>Textes. Images. Documents. Lois. Média. Livre d'éducation civique de la 7^{ème} à la 10^{ème} . Personnes ressources. Cartes politique et administrative de la Guinée.</p>

Fiche du Formateur

Titre : Organisation politique et administrative de la Guinée

Niveaux de compétences :

- Décrire le découpage politique et administratif de la Guinée.
- Etablir la différence entre les structures déconcentrées et les structures décentralisées et dégager leurs importances.

Durée : 2 heures

Matériels/supports : Textes. Images. Documents. Lois. Média. Livre d'éducation civique de la 7^{ème} à la 10^{ème}. Personnes ressources. Cartes politique et administrative de la Guinée.

Indicateurs d'évaluation :

L'élève maître :

- Décrit l'organisation politique et administrative de la Guinée.
- Explique la différence entre déconcentration et décentralisation.
- Dégage leurs importances.

DEROULEMENT

Pré requis :

Comment devient-on Préfet ? Maire de commune ? Président de CRD ?

Mise en situation :

L'organisation territoriale de la République de Guinée est constituée par les circonscriptions territoriales et les collectivités locales.

Sur la base de vos connaissances, répondez aux questions ci-dessous :

Travail de groupe :

Groupe 1 : À l'aide d'un tableau et d'une carte, indiquez la division administrative de la Guinée.

Groupe 2 : Qu'est-ce qu'un Etat où le pouvoir est centralisé ? Quelles sont les conséquences de la centralisation du pouvoir ?

Groupe 3 : Qu'appelle-t-on services déconcentrés de l'Etat ? Que garantit la déconcentration ?

Groupe 4 : Définissez la décentralisation et dégager ses avantages.

Groupe 5 : Citez les circonscriptions territoriales et les collectivités locales et indiquez la différence entre la déconcentration et la décentralisation.

Apport notionnel

Mise en commun des différentes productions et élaboration d'une synthèse.

Synthèse :

La Guinée compte 8 gouvernorats (7 régions administratives et la zone spéciale de Conakry); 33 préfectures; 38 communes urbaines dont les 5 communes de Conakry et 304 Communautés rurales de développement (CRD).

Une CRD est composée de plusieurs districts dont le nombre peut varier d'une CRD à l'autre.

Dans un Etat où le pouvoir est centralisé, tous les pouvoirs sont exercés au niveau central par le chef de l'Etat et les membres du gouvernement.

A la base, la population ne dispose d'aucune marge de décision ou d'autonomie : elle doit exécuter les ordres venus du sommet sans pouvoir participer à la gestion des affaires publiques.

La centralisation trop importante des pouvoirs ne permet pas le développement de la démocratie.

La déconcentration consiste à renforcer l'influence du pouvoir central sur la base, en déléguant des pouvoirs à des représentants de l'Etat sur le terrain. Ces représentants (gouverneurs, préfets, sous-préfets), ou « services déconcentrés » sont les relais du pouvoir central vers la base.

La décentralisation élargit les responsabilités des collectivités locales (district/quartier ; Communauté Rurale de Développement -CRD ; Commune urbaine).

Les présidents des conseils de district/quartier ; les présidents des CRD ; les maires de commune sont élus par la population locale qu'ils représentent vis-à-vis du pouvoir central. Ils sont les chefs de l'administration décentralisée.

La décentralisation et la déconcentration sont complémentaires, la première permet aux citoyens de participer à la gestion des affaires tandis que la seconde garantit l'unité de l'Etat et l'unité nationale de la République.

DECONCENTRATION ET DECENTRALISATION

Président de la République
Gouvernement



Gouverneur de région



Préfets



Sous-préfets

Maire
Conseil communal



Quartiers



Population

Commune urbaine

Président
Conseil communautaire



Districts



Communautés rurales

Fonctionnaires nommés
Par le président de la
République/Ministre de
l'Intérieur

Administrations décentralisées
Représentants élus par les populations

Réinvestissement

- 1- Indiquez la différence entre déconcentration et décentralisation.
- 2- Enumérez les circonscriptions locales et les différents services déconcentrés.
- 3- Citez les différentes collectivités locales et dégagez l'importance de la décentralisation.
- 4- Localisez à l'aide d'une carte les régions administratives de la Guinée et indiquez dans un tableau les préfectures de chaque région.
- 5- Planifiez une leçon d'éducation à la citoyenneté au CE2 dont le titre est le gouvernement (voir contenus associés dans la brochure programme d'Education Civique et Morale de l'INRAP - 4^{ème} Année).

Bilan

Analyse réflexive ; pourcentage de réussite des élèves et remédiation éventuelle.

Fiche de l'élève-maître

Discipline : Education à la citoyenneté

Titre : Le Conseil du quartier ou du district

Niveaux de compétences :

- Identifier la composition du quartier ou district en tant que collectivité à la base.
- Définir le Conseil du quartier ou district et sa structure.

Niveau : CM

Durée : 45 minutes

Matériels/supports : Textes officiels, personnes ressources.

Indicateurs d'évaluation :

L'élève :

- Décrit la composition du quartier ou district
- Indique la structure du conseil du quartier / district
- Indique les attributions, les critères civiques et moraux du conseil.

DEROULEMENT

Pré requis :

- Quel est le nom de ton village/quartier ?
- Cite les noms des villages/quartiers voisins ?

Mise en situation :

Les hommes vivent en communauté à la campagne et à la ville.

Questionnement : travail de groupe :

Groupe 1 : qu'est-ce qu'un district/quartier ?

Groupe 2 : comment le district/quartier est-il administré ?

Groupe 3 : le Conseil du district/quartier compte combien de postes ?
Lesquels ?

Groupe 3 : quelles sont les attributions du Conseil du district/quartier ?

Groupe 4 : quelles qualités doit-on avoir pour être membre du Conseil du district/quartier ?

Apport notionnel

Mise en commun et élaboration d'une synthèse sous la direction du maître.

Synthèse :

Le district/quartier est une collectivité à la base constituée de plusieurs villages/secteurs sous l'autorité d'un Conseil.

Le Conseil du district/quartier comprend :

1- Président

- 2- Vice président
- 3- Le secrétaire à l'économie - finances
- 4- Secrétaire au développement rural
- 5- Secrétaire à l'aménagement rural
- 6- 1^{er} secrétaire à la Santé et action sociale
- 7- 2^{ème} secrétaire à la Santé et action sociale
- 8- Secrétaire à la jeunesse, culture et sport
- 9- Secrétaire à la défense et sécurité
- 10-Secrétaire aux communications

Pour être membre du Conseil, il faut :

- Etre résident et n'avoir jamais été condamné ; Jouir de ses facultés mentales et avoir au moins 20 ans d'âge.
- Le Conseil du district/quartier est chargé d'identifier toutes les sources de recettes ; de percevoir l'impôt et de gérer les conflits entre les habitants ; ...
- Seule la loi peut décider de la création d'un district/quartier.

Réinvestissement

- 1- Quelle est la bonne appellation entre chef de quartier et président du Conseil de quartier ?
- 2- Qu'est-ce qu'un district/quartier ?
- 3- Enumérez les attributions du Conseil de district/quartier ?
- 4- Citez les différents postes du Conseil de district/quartier
- 5- Indiquez quelques qualités d'un membre du conseil de quartier/district.

Bilan

A la suite d'une analyse réflexive, le formateur fait une remédiations si nécessaire.

Bibliographie

- 1- Cours Nicole le brun Ph.D, professeur au DES UQAM 1999, 2000, 2001
- 2- Modules de formation de formateurs à "l'éducation à la culture pour la paix" dans le cadre de l'assistance d'urgence aux populations déplacées, réfugiées et hôtes citoyenneté. FAWE/MEPUEC/UNICEF Guinée Conakry avril 2001.
- 3- Guide du formateur (formation en EC des chefs d'établissement, les enseignants et des parents d'élèves au niveau de l'enseignement secondaire.
- 4- Faisons ensemble/USAID-Guinée- Conakry 2008

Evaluation du module 23

Durée : 3 heures

1- Dans une situation donnée vous vous êtes aperçu que l'un de vos droits de citoyen n'a pas été respecté ou a été tout simplement violé

a. racontez ou décrivez la situation en cinq (5) lignes.

b. Dites de quel droit s'agissait-il ?

c. Quelle démarche avez-vous entreprise ou quelle a été votre réaction ?

2- Identifiez deux facteurs entravant la réussite de l'idéal démocratique dans notre pays et faites des propositions optimales de solutions.

3- Elaborez (au choix) pour le niveau CP une fiche d'enseignement apprentissage sur l'un des thèmes suivants :

- l'hygiène de l'eau (quelle eau boire)

- l'équité en classe.